



## La Saône & Loire face au défi de la transition énergétique

26 avril 2018 - Mâcon

### COMPTE RENDU



## 1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : Syndicat Départemental d'Énergie de Saône & Loire - SYDESL

Intitulé de l'évènement : La Saône & Loire face au défi de la transition énergétique

Date et Lieu : le jeudi 26 avril 2018 à MÂCON (71)

Forme de l'initiative : Conférence et tables en rondes en plénière, suivies d'ateliers thématiques.

## 2/ Déroulement

Tous les élus de Saône & Loire ont été invités à participer à cette journée d'échanges et d'information consacrée aux solutions à mettre en œuvre pour s'engager dans la transition énergétique.

Philippe ROCHER, l'animateur, a présenté sur scène le débat public au cours de son introduction de la journée aux 450 participants installés dans des gradins (élus, partenaires institutionnels du SYDESL, partenaires professionnels du SYDESL).

## MATINEE

Pour débiter la journée, une conférence de l'explorateur **Jean-Louis ETIENNE** a permis à chacun de saisir les enjeux du réchauffement climatique et la nécessaire transition énergétique.

Deux tables rondes ont ensuite offert l'opportunité à des porteurs de projets de s'exprimer et d'échanger sur leurs expériences. La première était consacrée à des témoignages et retours d'expériences d'élus et professionnels sur des projets d'installation d'équipements de production d'énergies renouvelables en Saône & Loire:

- **Dominique JUILLOT** - Président du SMET71 portant l'Unité de méthanisation ECOCEA de Chagny (71)
- **Michel MAYA** – maire de Tramayes - Chaufferie bois de Tramayes (71)
- **Guy LAVOCAT** - Maire de Chalmoux - Parc photovoltaïque de Chalmoux (71)
- **Christophe THOMAS** – Responsable des relations extérieures à la direction du développement - Engie – Parc photovoltaïque de Chalmoux (71)
- **Stéphane MICHAUT** – Responsable développement éolien - VSB - Parc éolien de La Chapelle au Mans (71)
- **Daniel DUPLESSIS** - Président de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise – Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (71)
- **Jean SAINSON** – Vice-Président du SYDESL – Plan départemental de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- **Céline SEVESTRE** – Directrice technique du SYDESL - Plan départemental de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- **Martial GERY** – Ingénieur développement – route solaire Wattway – Colas

La deuxième table ronde était consacrée à la présentation de dispositifs « institutionnels » mis en œuvres pour encourager et accompagner la transition énergétique des territoires :

- **Jean GAUBERT Médiateur national de l'énergie** – Missions du MNE + dispositif chèque énergie
- **Jérôme DURAIN** - Sénateur de **Saône & Loire** – Les enjeux de la transition énergétique
- **Michel NEUGNOT** Vice-Président **Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté** – Cheffe de file Transition énergétique
- **André ACCARY** – Président **Conseil Départemental de Saône & Loire** - les dispositifs et programmes mis en œuvre par le Département.
- **Fabien GENET**- Président du **SYDESL** - les missions du SYDESL en terme de transition énergétique.
- **Audrey BRODELLE** – Vice-Présidente du SYDESL – la création du SEM Energies Renouvelables.
- **Pascal SOKOLOFF** – Directeur général de la **FNCCR** - Les Syndicats d'Énergie en France et leur positionnement vis-à-vis de la transition énergétique.

La variété des projets présentés et les diverses fonctions des intervenants ont apporté un large panel d'informations aux auditeurs qui ont pu ensuite, au cours de temps plus informels, échanger avec eux.

## Après-midi

L'après-midi, une série de 4 ateliers (les participants devaient choisir d'assister à deux d'entre eux) ont permis des échanges et interventions que nous proposons d'intégrer au débat public :

- **1-Transition énergétique** : quels appuis techniques pour mon projet EnR et/ou transition énergétique ?
  - GRDF : **Thierry GAY** – Directeur territorial régional Bourgogne
  - ENEDIS : **Damien GARNIER** – Directeur territorial Saône & Loire
  - SYDESL : **Paul SAGE (Vice-Président)**, **Daniel VERNEREY** (Directeur Général) et **Philippe De Pasquale** (Chargé de mission transition énergétique)
  - Agence Technique Départementale - ATD71 : **Jérôme PIAZZA** - Chef du Pôle Bâtiments publics et Energie
  
- **2- SIG** : Quels outils créés et mis à ma disposition par le SYDESL ? Comment les utiliser ?
  - SYDESL : **Yann JACCON** – responsable service SIG et informatique
  - Ecartip : **Laurent POUSSEREAU** – Présentation d'outils de détection des réseaux.
  
- **3- Financement de projets EnR** : Quelles sources de financement pour mon projet EnR et/ou transition énergétique ?
  - SYDESL : **Jean-Pierre FARAH (Vice-Président)**, **Jean SAINSON (Vice-Président)**, **Thibault de MONREDON** responsable du service MDE/EnR en charge du projet de SEM
  - CRBFC : **Jocelyne CUCHE** - Direction de la transition énergétique - Cheffe de service Efficacité énergétique & bâtiment
  - ADEME : **Jean-Luc SAUBLET**- Directeur délégué Bourgogne - dispositifs nationaux
  - Enerfip (Financement participatif) : **Vincent CLERC** – Responsable partenariats et projets
  
- **4- Territoires intelligents – données** : Importance de la maîtrise de la donnée pour l'avenir des territoires et leur aménagement.
  - GRDF : **Marion VANDAMME** – Expert client fournisseur
  - ENEDIS : **Laurent PERRAULT** Directeur régional Bourgogne
  - SYDESL : **Yann JACCON** - responsable service SIG et informatique
  - Observatoire régional : **Benjamin PAUC et Pascale REPELLIN**

Le format « atelier » était propice aux échanges et à l'expression des participants. Chaque atelier a attiré entre 50 et 100 participants sur une durée d'une heure chacun.

### 3/ Contenu des échanges

Parmi ces 4 ateliers, 2 étaient principalement consacrés à la transition énergétique. En voici la synthèse :

#### **Atelier 1 : transition énergétique : quels appuis techniques pour mon projet EnR et/ou transition énergétique ?**

##### **1- Comment le SYDESL s'engage-t-il pour renforcer l'acceptation territoriale de la méthanisation ? (GRDF)**

(Réponse SYDESL) Le SYDESL met en place une SEM dédiée à la réalisation de projets d'EnR : non seulement pour permettre un financement, trouver des partenaires, mais également pour renforcer l'acceptation du projet auprès des populations. Le recours au financement participatif dans le fonctionnement de la SEM contribue à impliquer les habitants et leur permettre de percevoir les atouts du projet pour le territoire.

##### **2- La méthanisation est dépendante de la disponibilité de la ressource. N'y a-t-il pas de craintes à avoir sur ce sujet ? (Maire adjoint de la commune de Bissey sous Cruhaud)**

(Réponse GRDF) La tension sur les intrants vient surtout du type de déchets. Lorsqu'il s'agit d'une provenance d'élevage au pré, oui il peut y avoir des difficultés car la récolte est compliquée. En Saône et Loire, les intrants proviennent essentiellement des céréales, ce qui pose moins de difficultés.

##### **3- Pourquoi est-ce que les installations de panneaux solaires photovoltaïques connaissent des difficultés de raccordement ?**

(Réponse ENEDIS) ENEDIS reconnaît qu'il a rencontré des difficultés dans le processus de raccordement, mais que des améliorations ont été apportées. Par ailleurs, les difficultés varient selon la typologie du projet et son acceptation.

Témoignage M Maya (Maire de Tramayes) sur ses difficultés de raccordement : une caution est à payer en ligne lors de la demande. Or, les Communes ne disposent pas d'une « carte bleue » pour cela. Il a dû mener différentes démarches pour au final régler malgré tout la caution en ligne.

##### **4- Quel lien entre l'urbain et le rural dans la transition énergétique : peu de développement des EnR dans les villes. Comment, sur ce point, permettre une connexion entre l'urbain et le rural ?**

GRDF précise qu'il adapte son réseau pour transiter du rural vers l'urbain et inversement et permet ainsi un échange entre les deux types de territoire.

##### **5- Témoignage de l'ADEME qui rappelle qu'elle se positionne comme accompagnatrice des porteurs publics de projets EnR notamment en méthanisation grâce à ses ingénieurs experts sur le sujet. Les collectivités ne doivent pas hésiter à la solliciter pour étudier leurs projets.**

Pour tout projet de méthanisation, l'ADEME souligne les 3 problèmes à gérer :

- l'acceptabilité
- le financement
- la disponibilité de la ressource

→ La thématique de la méthanisation est ressortie de ces débats, avec une réelle inquiétude dans la salle sur la problématique de l'acceptation des projets ainsi que sur la disponibilité de la ressource qui constituent de vrais freins.

L'esprit était relativement consensuel sur le sujet, même si les opérateurs énergétiques se veulent rassurants.

Chacun souligne la nécessité d'une forte préparation du projet en amont lors des phases études et concertation pour permettre de lever ces difficultés.

Il est également attendu une continuité dans l'intervention de l'Etat tant au niveau des aides, de la fiscalité que de la réglementation liée à ces projets.

### **Atelier 3 : financement de projets EnR : quelles sources de financement pour mon projet EnR et / ou transition énergétique ?**

Enerfip présente le principe de la participation des citoyens à un fond d'investissement participatif.

#### **1- Pour les particuliers, quelle fiscalité est appliquée aux fonds investis ?**

La participation peut prendre la forme d'obligations simples, fiscalisées classiquement par la « flat tax », taxe de 30% appliquée à tout produit obligataire de ce type.

Lorsque la participation prend la forme d'actions, il y a une imposition classique aux plus-values, avec la possibilité d'être logée en PEA qui est plus avantageux fiscalement.

Présentation par l'ADEME et la Région Bourgogne Franche Comté de leurs aides au financement des études et investissements liés à la transition énergétique, pour les EnR comme pour la rénovation de bâtiments.

#### **2- Pourquoi la Région ne se lance pas dans la rénovation énergétique des COSEC qui sont adossés aux Lycées ?**

Lorsque ces bâtiments font l'objet d'une rénovation, ils sont éligibles au programme EFFILOGIS de la Région, qui permet d'accompagner le porteur de projet sur les études et les travaux.

→ La création d'une SEM par le SYDESL est un projet accueilli positivement par l'ensemble des acteurs présents aux débats, puisque cette structure permettra non seulement de faciliter le financement des projets, mais également leur acceptabilité ; ce dernier sujet ayant été évoqué comme un frein lors de l'atelier n°1

## **4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'évènement**

Ces ateliers ont permis aux participants de bénéficier d'informations pratiques sur la mise en œuvre de solutions concrètes pour s'engager dans la transition énergétique. Ils ont pu s'exprimer librement et poser les questions qu'ils souhaitaient. Il apparaît que l'accompagnement technique et les financements sont des préoccupations majeures pour les élus souhaitant faire évoluer leurs territoires.

Les réponses existent mais manquent de coordination et de visibilité pour un porteur de projet qui se voit contraint de « frapper » à de nombreuses portes pour être accompagné.

Par ailleurs, les participants sont repartis avec une meilleure connaissance des métiers d'un syndicat d'énergie notamment sur le volet transition énergétique. Acteurs publics majeurs de la distribution d'énergie, les syndicats d'énergie se positionnent de plus en plus sur l'accompagnement des collectivités vers la transition énergétique. Nombreux sont également ceux qui s'engagent dans la

création de Sociétés d'Economie Mixte spécifiques au financement de projets d'équipements de production d'énergies renouvelables pour amorcer concrètement la transition énergétique et l'aménagement futur des territoires.

Sans doute existe-t-il matière à s'interroger davantage sur le rôle et la place des SDE dans la programmation pluriannuelle de l'énergie mais également au sein de la gouvernance des actions de planification pour l'aménagement des territoires.

Les Régions étant cheffes de file en matière de transition énergétique, il est primordial de dresser un pont entre l'entité régional et les SDE qui doivent jouer le rôle de relais locaux par leur proximité avec les acteurs et leur connaissance des territoires, tout en étant force de proposition pour enclencher une dynamique dans ces domaines le cas échéant.

Par leur contact historique avec les Collectivités pour les travaux d'électrification, les SDE ont démontré leur capacité d'intervention et d'accompagnement des élus sur la thématique spécifique de l'électrification. Confirmant ce positionnement, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 de transition énergétique, promulguée le 18 août 2015, prévoit la création d'une commission consultative entre tout syndicat autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE), comme le SYDESL, et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat. Cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, met en cohérence leurs politiques d'investissements et facilite l'échange de données.

D'autre part, les SDE ont un rôle à jouer sur les thématiques liées à la transition énergétique : rénovation thermique des bâtiments, développement des EnR, lutte contre la précarité énergétique.

Leur expertise en matière de développement et d'implantation des réseaux électriques comme gaziers, leur donne d'autant plus de légitimité pour apporter des éléments d'informations, notamment dans le cadre du débat relatif aux Programmes Pluriannuels de l'Energie. En effet, il serait souhaitable qu'une intervention coordonnée des SDE soit réalisée de manière à pouvoir compléter utilement les déclarations des gestionnaires des réseaux de distribution dans le cadre du débat.

Ainsi, les SDE doivent devenir des acteurs incontournables et se positionner au carrefour du développement des projets de transition énergétique (aspects techniques, juridiques et financiers), des stratégies d'aménagement du territoire et du déploiement des réseaux.